

# BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

## Hygiène Propreté Stérilisation

### Épreuve E2 - U2

### ANALYSE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES

## DOSSIER TECHNIQUE SESSION 2018

Ce dossier technique comporte 14 pages numérotées de la page 1/14 à la page 14/14 et se compose d'un contexte professionnel et de 10 annexes :

- Annexe 1 : Fiche technique autolaveuse autoportée (extrait)
- Annexe 2 : Fiche technique autolaveuse ETB 4045 (extrait)
- Annexe 3 : Fiche produit « TEEPOL »
- Annexe 4 : Fiche produit « TECHLINE SOLS »
- Annexe 5 : Test d'étanchéité d'un stérilisateur
- Annexe 6 : Fiche de suivi du test de Bowie Dick (BD)
- Annexe 7 : Test de Bowie Dick du stérilisateur N°2
- Annexe 8 : Fiche produit pré-désinfection ALKA 100
- Annexe 9 : Extrait de l'arrêté du 10 juillet 2013 (2 pages)
- Annexe 10 : Indicateur physico-chimique

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 1 sur 14	

## CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le centre hospitalier « La Fleur » se situe à Nantes en Loire-Atlantique. Il emploie 4000 personnes dont 2900 personnels de services de soins (1300 infirmiers et cadres de santé, 780 aides-soignants, 300 ASH...) et 500 personnels médicaux.

Il dispose de nombreux services de soins : hématologie, urologie, cardio-vasculaire, dermatologie, gynécologie, ophtalmologie, pneumologie ...

Il a une capacité de 1500 lits.

Les blocs opératoires ainsi que les services de soins sont éloignés du service de stérilisation mais reliés par un passage souterrain où les chariots contenant les DM circulent avec un système automatisé.

Les locaux de stérilisation sont ouverts du lundi au vendredi de 6H00 à 22H00 et le samedi de 8H30 à 13H00.

Le service de stérilisation dépend de la pharmacie intérieure de l'hôpital. Ce service est dirigé par le pharmacien hospitalier, il se compose de 4 cadres de santé et 50 agents de stérilisation.

L'entretien des parties communes et de la vitrerie est actuellement assuré par l'entreprise MÉLIORA, une entreprise française de restauration et de services associés. Le centre hospitalier « La Fleur » envisage aussi d'externaliser l'entretien des services de soin.

MÉLIORA Services propose des prestations de nettoyage et d'hygiène adaptées à chaque type d'environnement (espaces hôteliers, milieux industriels et sensibles, espaces de vente, industrie agroalimentaire), y compris les plus sensibles avec un respect scrupuleux des normes et standards en vigueur, ainsi qu'une adaptation à l'image du client.

Les hôpitaux sont des zones sensibles où le nettoyage ne s'improvise pas. Pour ses clients dont le Centre Hospitalier « La Fleur », MÉLIORA élabore des plans d'hygiène adaptés, organise les prestations en adéquation avec les contraintes du milieu ainsi que la formation de ses agents.

MÉLIORA maîtrise l'ensemble des prestations nécessaires au parfait entretien des locaux sensibles tels que le bionettoyage en milieux spécifiques, y compris hospitalier, et la mise en propreté des blocs opératoires.

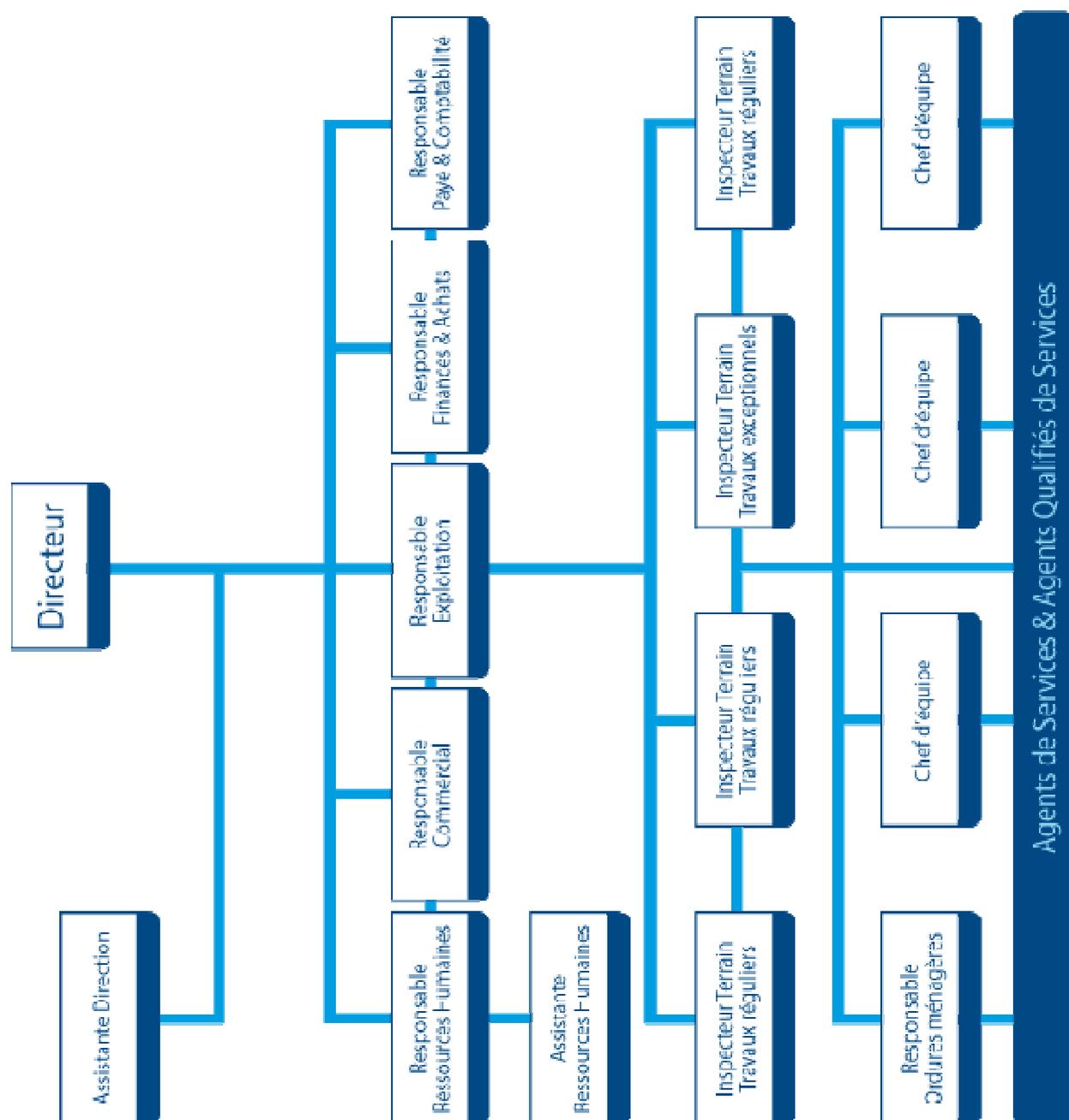
MÉLIORA met toute son expertise dans la prise en compte du développement durable lors de ces activités. Elle utilise des produits biodégradables, écologiques et sans allergène. Ces produits sont certifiés Écolabel Européen.

MÉLIORA valorise le travail et la qualification de ses salariés en mettant à leur disposition du matériel et des produits performants. L'implication de chacun permet à MÉLIORA d'atteindre aujourd'hui un chiffre d'affaire d'environ 800 millions d'euros en France.

Les agents de la société MÉLIORA travaillent 8h/jour : 7h effectives de 22h à 5h sur le site du centre hospitalier « La Fleur ».

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 2 sur 14	

## ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE MÉLIORA



Source : [www.olympservice.fr](http://www.olympservice.fr)

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2		Page 3 sur 14

## ANNEXE 1

# FICHE TECHNIQUE AUTOLAVEUSE AUTOPORTÉE (EXTRAIT)

### AUTOLAVEUSE AUTOPORTÉE



Moteur de traction



Cette autolaveuse est fabriquée avec des matériaux particulièrement robustes dont l'entretien est facile. La sécurité est renforcée grâce à la présence d'un bouton d'arrêt d'urgence, une clef de contact amovible, un klaxon d'avertissement et un gyrophare.

Poids / Encombrement	
Poids net - à vide	500 Kg
Poids Brut - avec liquide	620 Kg
Dimensions (LxHxl)	1676x1425x1054mm
Largeur hors embouchure d'aspiration	740mm
Largeur avec embouchure d'aspiration	1050mm
Niveau sonore / vibrations	
Niveau sonore à 1m (EN60704-1)	72 db(A)

Capacités de travail	
Largeur de travail	650/750/850 mm
Largeur de l'embouchure d'aspiration	1050 mm
Réservoir eau propre	120 L
Réservoir récupération	121 L
Chimie embarquée	oui
Capacité chimie embarquée	5L
Vitesse de lavage / conduite maxi	3,5 / 7 km/h
Rendement théorique	4500 m <sup>2</sup> /h
Rendement effectif	3600 m <sup>2</sup> /h
Nombre de brosses	3

Source : <https://logismarketfr.cdnwm.com/ip/numatic-autolaveuse-autoportee-fiche-technique-ttv678g-vario-1428404.pdf>

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 4 sur 14	

## ANNEXE 2

### FICHE TECHNIQUE AUTOLAVEUSE ETB4045 (EXTRAIT)

Type d'alimentation	Batteries gel 2 x 12V
Classe de protection électrique (pendant la charge)	Classe I
Classe de protection électrique (en fonctionnement)	Classe III

Capacités de travail	
Largeur de travail (mm)	450mm
Largeur de l'embouchure d'aspiration (mm)	790mm
Réservoir solution (L)	40L
Réservoir récupération (L)	41L
Rendement théorique (m <sup>2</sup> /h)	1800 m <sup>2</sup> /h
Rendement effectif (m <sup>2</sup> /h)	1200 m <sup>2</sup> /h
Nombre de brosses	1



Poids / Encombrement	
Poids net - à vide (Kg)	103 kg
Poids Brut - avec liquide (Kg)	143 kg
Dimensions l x L x H (mm)	470x1030x1160 mm
Niveau sonore / Vibrations	
Niveau sonore à 1m - EN60704-1 (dBA) -	67(LO) / 69(HI) dB(A)

Source : <http://www.sudnet06.com/fichiers/4/181/ETB4045.pdf>

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 5 sur 14	

## ANNEXE 3

### FICHE PRODUIT « TEEPOL »



## Teepol

Détergent multi-usages

### Description

**Teepol** est un détergent multi usages pour le nettoyage de toutes les surfaces lavables.

**Teepol** est spécialement recommandé pour les industries agro-alimentaires.

Utilisé comme mouillant, il est très efficace dans les applications industrielles ou agricoles.

Utilisé comme dégraissant, il assure parfaitement le nettoyage des carrosseries de véhicules.

### Propriétés principales

**Teepol** est caractérisé par un mélange étudié de tensioactifs anioniques d'où :

- un pouvoir détergent renforcé, facilitant l'élimination des salissures les plus tenaces,
- un pouvoir émulsifiant très élevé, permettant une dispersion rapide des graisses, huiles...
- un pouvoir mouillant optimisé qui accélère l'action détergente.

**Teepol** est efficace quelle que soit la dureté de l'eau.

**Teepol** est agréablement parfumé.

### Avantages

- Fort pouvoir mouillant.
- Excellent dégraissant.
- Pouvoir moussant.

### Mode d'emploi

1/2 verre à 1 verre (soit 50 à 100 ml) pour 10 litres d'eau, suivant le degré de salissures. Utiliser pur pour les taches tenaces. Nettoyer la surface de façon habituelle, puis rincer.

### Données techniques

Aspect	liquide parfumé de couleur verte
pH pur (20°C)	5.0 - 7.0
Densité relative à 20°C	1.20 - 1.040

Les données inscrites ne sont qu'indicatives pour le produit fabriqué et ne peuvent donc pas être prises pour des spécifications.

Source : [www.diversey.fr](http://www.diversey.fr)

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 6 sur 14	

## ANNEXE 4

### FICHE PRODUIT « TECHLINE SOLS »



**Techline** SOLS

# Nettoyant autolaveuse alcalin

Réf. 390323

5 L e



#### CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : Liquide limpide
- Couleur : Bleu
- Densité : 1.000 ± 0.010
- pH pur : > 13.0
- Agents de surface anionique : < 2.5 %
- Hydroxyde de sodium : < 2.5 %
- Solvant hydroxylé : > 2.5 %

#### APPLICATIONS

Nettoyant alcalin recommandé pour nettoyer, dégraisser les sols non protégés. Il permet d'éliminer du sol les graisses animales et végétales avec tous les types d'autolaveuses.

#### NORMES & TESTS

Conforme au Règlement Détergents n° 648/2004 relatif à la biodégradabilité des agents de surface.

#### MODE D'EMPLOI

En autolaveuse : diluer de 1 à 3 % dans le réservoir de la machine (pour les salissures plus importantes, diluer 1 à 5 %).  
Appliquer la solution à l'aide de la machine.  
Laisser agir 5 minutes.  
Repasser la machine en brossage aspiration.  
  
Entretien manuel : doser le produit de 3 à 5 % dans un seau rempli d'eau et appliquer la solution.  
Laisser agir et brosser.  
Enlever les eaux résiduelles.

#### PRECAUTIONS D'UTILISATION

Irritant pour les yeux et la peau. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Conserver hors de portée des enfants. Craint le gel.

**RÉSERVÉ A L'USAGE PROFESSIONNEL**

#### CONDITIONNEMENT

- Sous-emballage : bidon de 5 L
- Emballage : carton de 2 bidons
- Palettisation : 64 cartons

#### ÉTIQUETAGE HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Ce produit est soumis à la réglementation sur les préparations dangereuses : produit classé NOCIF et IRRITANT.

Consulter la fiche de données de sécurité.

Formule déposée au Centre Antipoison de Nancy.  
Tél. 03.83.32.36.36.



5 avenue Gutenberg - BP 137 - 78312 MAUREPAS Cedex  
www.groupeplg.com • Tél. 01 34 82 77 77

07 - 2012

Source : www.techline.fr

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE

E2 : Analyse de situations professionnelles

3 heures

Coefficient 4

Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2

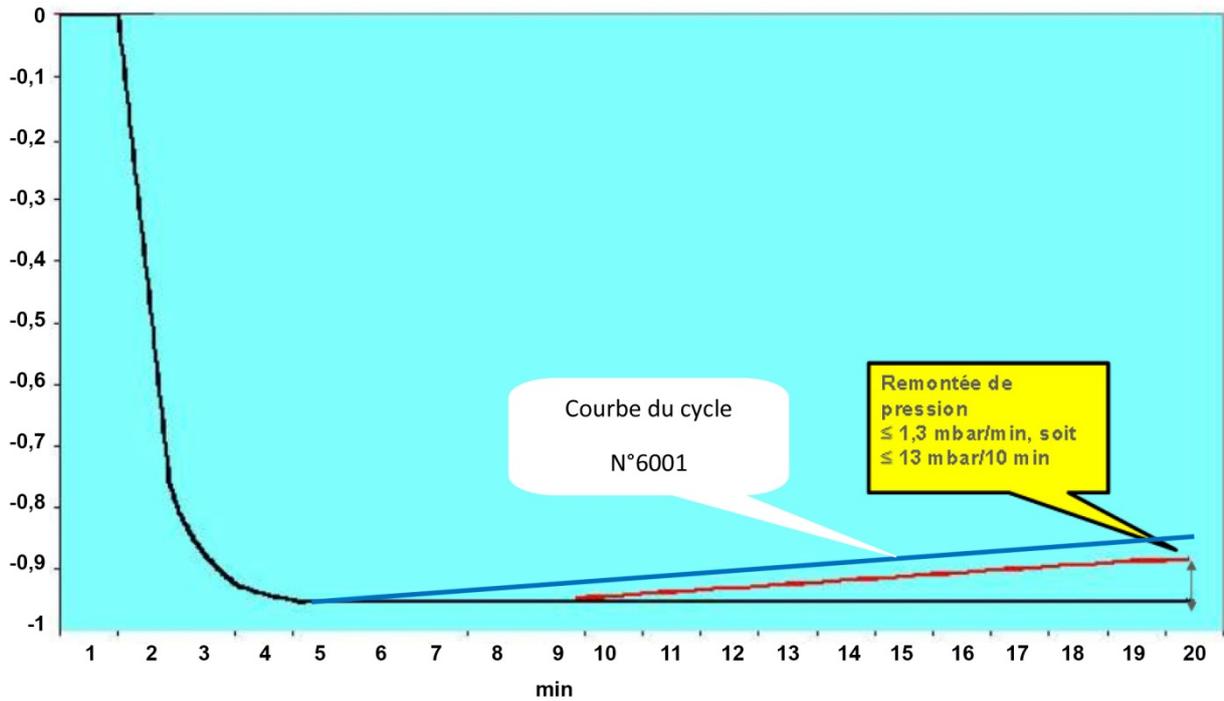
Page 7 sur 14

## ANNEXE 5

### TEST D'ETANCHÉITE D'UN STÉRILISATEUR

#### Cycle N°6001

bars



Source : utc.fr

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 8 sur 14	

## ANNEXE 6

### FICHE DE SUIVI DU TEST BD

 date :  
12/06/18

 Stérilisateur : n° 2

 n° de cycle ou lot : 6002

Type de cycle	Service destinataire
Bowie Dick	Stérilisation

Nom de l'opérateur : Julien

Horaire : 7h00

DECHARGEMENT et VALIDATION																						
Opérateur : Julien	Heure : 7h30																					
DIAGRAMME																						
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">conforme</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">non conforme</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">- déroulement général (injections, vides, durée)</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td rowspan="4" style="vertical-align: middle; padding-left: 20px;">En cas de non conformité remplir la fiche</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">- plateau de stérilisation :</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">- durée : .....</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">- température : .....</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">- pression : .....</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> </table>		conforme	non conforme		- déroulement général (injections, vides, durée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas de non conformité remplir la fiche	- plateau de stérilisation :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- durée : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- température : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- pression : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	conforme	non conforme																				
- déroulement général (injections, vides, durée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas de non conformité remplir la fiche																			
- plateau de stérilisation :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																				
- durée : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																				
- température : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																				
- pression : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																				
CONTROLE de la feuille test																						
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">conforme</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">non conforme</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">- virage de la feuille d'encre</td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle; padding-left: 20px;">En cas de non-conformité, compléter la fiche : « relevé des non-conformités en stérilisation »</td> </tr> </table>		conforme	non conforme		- virage de la feuille d'encre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas de non-conformité, compléter la fiche : « relevé des non-conformités en stérilisation »														
	conforme	non conforme																				
- virage de la feuille d'encre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas de non-conformité, compléter la fiche : « relevé des non-conformités en stérilisation »																			
<input type="checkbox"/> TEST CONFORME	<input type="checkbox"/> TEST NON CONFORME																					
date :	motif : _____																					
signature de l'opérateur :	_____																					
signature de l'opérateur :	_____																					

Source : CHU Strasbourg

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 9 sur 14	

## ANNEXE 7

### TEST DE BOWIE DICK DU STÉRILISATEUR N°2

CYCLE N°6002 DU 12/06/18

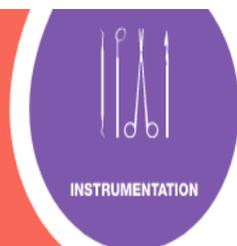


Source : ©3M Santé

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 10 sur 14	

## ANNEXE 8

### FICHE PRODUIT PRÉ-DÉSINFECTION ALKA 100



## Détergent - Désinfectant pour la pré-désinfection Inactivant total prion



#### Présentation

- Inactivation des ATNC
- Action détergente
- Action désinfectante sur les ATC selon les standards européens

#### A destination des :

- Dispositifs médicaux stérilisables et non stérilisables.
- Effluents

En application de l'instruction n°DGS/RI3/2011/449 du 1er décembre 2011 relative à l'actualisation des recommandations visant à réduire les risques de transmission d'agents transmissibles non conventionnels lors des actes invasifs.

- **Efficacité similaire à celle des traitements de référence (soude et hypochlorite de sodium) sans leurs inconvénients.**

- **Formule unique** conforme au PSP, validée par l'AFSSAPS, assurant le traitement des DM et l'inactivation des effluents.

#### - Utilisations :

- dès la première étape de traitement des Dispositifs Médicaux, pour la pré-désinfection, le nettoyage et l'inactivation totale des prions des DM et des effluents.
- ajouté au bain de pré-désinfection (ALKAZYME ou HEXALKAN+), pour potentialiser le nettoyage, l'activité anti-microbienne et rejeter des effluents dépourvus d'ATNC et d'ATC.

- **Actif en 15 minutes à la dilution de 1%.**

#### - Simple d'utilisation :

- sans activateur,
- vignette de traçabilité.
- évite l'utilisation de gélifiant pour les effluents, ainsi que leur incinération.



100

Source : [sinaclean.fr/sites/default/files/FT15\\_2012-10\\_ALKA%20100.pdf](http://sinaclean.fr/sites/default/files/FT15_2012-10_ALKA%20100.pdf)

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 11 sur 14	

## ANNEXE 9

### EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ du 10/07/2013

#### **Arrêté du 10 juillet 2013 relatif à la prévention des risques biologiques auxquels sont soumis certains travailleurs susceptibles d'être en contact avec des objets perforants.**

Publics concernés : les travailleurs et les employeurs des secteurs de la prévention et des soins et des soins de conservation.

Objet : la prévention des risques biologiques dans les établissements et lieux où les travailleurs sont susceptibles d'être en contact avec des objets perforants.

Entrée en vigueur : le lendemain de la publication.

Notice : les modifications apportées par cet arrêté permettent de respecter les obligations européennes issues de la directive 2010/32/UE du Conseil du 10 mai 2010.

Références : le présent arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

La ministre des affaires sociales et de la santé et le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu la directive 2000/54/CE du Parlement et du Conseil du 18 septembre 2000 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail.

#### Article 1.

Au sens du présent arrêté, on entend par :

Accident exposant au sang (AES) : tout contact avec du sang ou un liquide biologique contenant du sang et comportant soit une effraction cutanée (piqûre, coupure) soit une projection sur une muqueuse (œil...) ou sur une peau lésée. Sont assimilés à des AES les accidents survenus dans les mêmes circonstances avec d'autres liquides biologiques (tels que liquide céphalorachidien, liquide pleural, sécrétions génitales...) considérés comme potentiellement contaminants même s'ils ne sont pas visiblement souillés de sang.

Conteneur : boîte ou minicollecteur pour déchets d'activité de soins à risques infectieux perforants tel que défini par l'arrêté du 24 novembre 2003 modifié relatif aux emballages des déchets d'activités de soins à risque infectieux et assimilés et des pièces anatomiques d'origine humaine.

Dispositif médical de sécurité : dispositif médical doté de mécanismes de protection intégrés dont l'objectif est d'éviter une blessure accidentelle avec un objet perforant.

Précautions standard AES : précautions générales d'hygiène à respecter dès lors qu'il existe un risque d'AES.

Recapuchonnage : action consistant à repositionner manuellement un embout ou un capuchon sur un objet perforant après usage.

#### **ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE APRÈS ACCIDENT EXPOSANT AU SANG (AES) ET INFORMATION SUR LA CONDUITE À TENIR**

Un dispositif de prise en charge des personnels victimes d'AES, permettant un éventuel traitement prophylactique dans les meilleurs délais, et un suivi médical adapté, doit être organisé dans tous les établissements, 24 heures sur 24.

L'information des personnels de santé est essentielle : la conduite à tenir pratique doit être affichée ou mise à disposition dans tous les services.

La responsabilité de ce dispositif incombe au chef d'établissement. Il prendra conseil auprès du médecin du travail et des instances concernées (CLIN, CHSCT...).

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 12 sur 14	

### 1. Conduite à tenir immédiate :

Piqûre, coupure, ou contact direct sur peau lésée :

- ne pas faire saigner ;
- nettoyer immédiatement la zone cutanée lésée à l'eau et au savon puis rincer ;
- puis désinfecter pendant au moins cinq minutes avec un dérivé chloré (Dakin ou eau de Javel à 2,6 % de chlore actif diluée au 1/5), ou à défaut polyvidone iodée en solution dermique ou alcool à 70°.

Projection sur muqueuses et en particulier les yeux :

- rincer abondamment au sérum physiologique ou à l'eau (au moins cinq minutes).

### 2. Evaluation du risque après AES et prophylaxie post exposition.

Un avis médical est indispensable le plus précocement possible, au mieux dans les quatre heures, pour évaluer l'importance du risque infectieux notamment VIH, VHB et VHC et, si besoin, initier rapidement un traitement prophylactique.

Une recherche du statut sérologique du patient source (notamment vis-à-vis du VIH par test rapide) avec l'accord du patient doit être possible en urgence.

Dans les établissements ne disposant pas des ressources nécessaires en interne (médecin référent présent sur place, service d'urgences fonctionnant 24 h/24...), des dispositions doivent être prises pour que le personnel puisse bénéficier de cette évaluation du risque et si besoin d'un traitement prophylactique, au mieux dans les quatre heures : les consignes doivent comporter les coordonnées du service d'urgence le plus proche, la conduite à tenir, y compris la procédure permettant de quitter l'établissement au cours du poste (autorisation administrative, relais par un autre soignant afin que la continuité des soins soit assurée...).

La coordination entre le médecin prenant en charge la personne blessée, celui du patient-source et celui chargé du suivi est essentielle pour apporter à la victime d'un AES le plus de sécurité et le meilleur soutien possibles.

### 3. Déclaration de l'accident :

L'employeur rappelle au travailleur que la déclaration de l'accident de travail doit être effectuée dans les meilleurs délais car elle est indispensable à la garantie des droits de la victime.

### 4. Suivi médical et biologique :

Les personnes accidentées doivent ensuite pouvoir bénéficier d'un suivi adapté en fonction du risque évalué afin de dépister une contamination (suivi sérologique...) et de repérer d'éventuels effets secondaires en cas de traitement postexposition.

Il est recommandé de déclarer à l'Institut de veille sanitaire les contaminations dépistées lors du suivi.

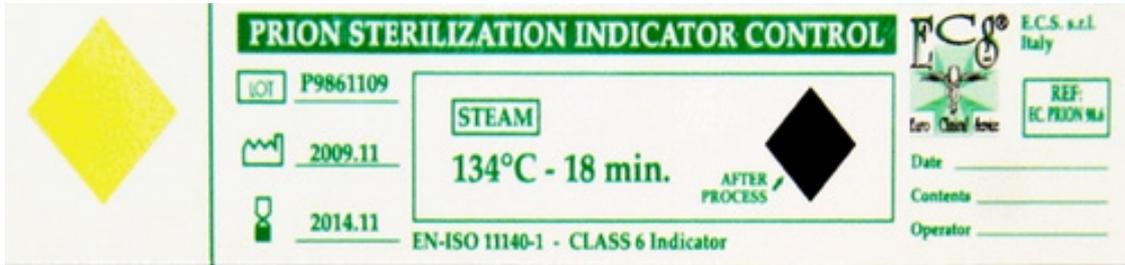
Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/7/10/ETST1314972A/jo/texte>

Session 2018 - Baccalauréat professionnel Hygiène Propreté Stérilisation – DOSSIER TECHNIQUE		
<b>E2 : Analyse de situations professionnelles</b>	3 heures	Coefficient 4
Repère de l'épreuve : AP 1806-HPS AS U2	Page 13 sur 14	

## ANNEXE 10

### INDICATEUR PHYSICO-CHEMIQUE

Avant utilisation :



Après utilisation :

